

Montauban-de-Bretagne

60 entreprises et 14 écoles deviennent partenaires



Représentants d'entreprises et d'établissements scolaires ont signé un partenariat en faveur de l'insertion des jeunes.

Initiés il y a trois ans, les rapprochements entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise viennent de se concrétiser par la signature d'une charte d'engagement.

Signé par les 60 entreprises, adhérentes au Club des entreprises du Pays de Brocéliande et les 14 établissements d'enseignement scolaire et professionnel du territoire, cet accord va favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par une meilleure connaissance des entreprises et de leurs métiers.

De par la diversité des secteurs d'activités qu'elles représentent, les entreprises sont un observatoire idéal pour les élèves qui cherchent à

se projeter dans un métier futur. Cette charte est aussi une façon concrète de promouvoir l'attractivité et la vitalité économiques du territoire.

À l'issue de sa signature, une première action forte a été décidée : du 26 novembre au 7 décembre, deux semaines de découverte des entreprises et des métiers avec, au programme, des interventions de chefs d'entreprise, mais aussi de salariés, dans les collèges, lycées et Maisons familiale rurale (MFR), des visites d'entreprises, des simulations d'entretien, des débats et tables rondes... Trouver un stage en entreprise va ainsi devenir un jeu d'enfant !